



SOUTIEN FINANCIER À LA PUBLICATION (TRADUCTION/RÉDACTION/RÉVISION) POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE D'HERMES

HERMES accorde des bourses pour appuyer ses étudiants.es universitaires dans la publication d'un article scientifique dans une revue avec comité de pairs. Plus spécifiquement, les étudiants.es du 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle, et post-doctorat qui souhaitent soumettre une publication à titre de 1^{er} auteur.e sont éligibles à :

- **Un soutien allant jusqu'à 500 \$ pour la révision d'un article scientifique**
- **Un soutien allant jusqu'à 1500\$ pour la traduction d'un article scientifique**
- **Un soutien allant jusqu'à 2000\$ pour la rédaction d'un article scientifique**

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE

- ☞ Ce soutien est **offert en tout temps**, jusqu'à épuisement des fonds disponibles (10 000 \$ /année financière; la moitié des fonds sera libérée en avril et l'autre moitié en octobre) ;

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ☞ Être inscrit à temps plein dans un **programme universitaire avec une démarche de recherche** incluant un stage de recherche (durée minimale de 6 semaines), la rédaction d'un essai (portée significative de publication, présentation et de retombées sur la clinique/terrain), d'un mémoire ou d'une thèse réalisée sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.se d'HERMES.
- ☞ L'article scientifique devrait s'inscrire dans la programmation de recherche d'HERMES;
- ☞ **Soumettre un article scientifique à titre de 1^{er} auteur.e dans une revue avec comité de pairs;**
- ☞ Avoir un.e chercheur.se HERMES parmi les auteurs.es de l'article scientifique.
- ☞ Cette demande doit être soumise **avant la soumission de l'article scientifique.**
- ☞ L'étudiant.e ne doit pas avoir reçu d'autres sources de financement pour la même demande.

L'ÉTUDIANT.E DEVRA FOURNIR :

- ☞ Dans un premier temps, :
 - Le formulaire de demande ci-joint dûment rempli ;
 - Une preuve d'inscription à la session en cours à l'université ;
 - Copie de l'article scientifique ou le plan de rédaction;
 - **Spécifique à rédaction :**
 - Échéancier de rédaction
 - **Spécifique à traduction/révision :**
 - Article scientifique doit déjà être rédigé au moment de la demande de soutien
- ☞ Dans un deuxième temps, si le soutien financier est octroyé, une preuve de soumission devra être envoyée au **délai de 6 mois**.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

- ☞ Le montant maximum accordé est de 500 \$ pour la révision d'un article scientifique en vue de sa soumission, de 1500\$ pour la traduction d'un article scientifique en vue de sa soumission, et de 2000\$ pour la rédaction d'un article scientifique en vue de sa soumission .
 - Ce montant sera versé en deux temps, un versement après réception de la demande et un autre après réception de la preuve de soumission.
- ☞ Un.e étudiant.e peut présenter plusieurs demandes. Cependant, la première demande sera priorisée ;
- ☞ HERMES étudiera les demandes et procédera l'attribution des bourses, dans les limites du montant global réservé à ce concours.

OBLIGATION MORALE DE LA PART DE L'ÉTUDIANT.E

- ☞ L'étudiant.e devra faire mention du soutien financier accordé par HERMES dans la publication;
- ☞ L'étudiant.e devra aussi s'engager à présenter (affiche, conférence, 180 secondes, etc.) à au moins une activité de transfert des connaissances (p. ex. : séminaire annuel CRI, tournée des partenaires).

SOUSSION D'UNE DEMANDE

Les demandes doivent être acheminées par courriel à l'adresse suivante :

[Équipe HERMES](#) (Équipe de recherche habitudes de vie et recherches multidisciplinaires)

Université Concordia

2070 Mackay, 2e étage, Montréal

Québec, H3G 2J1

Courriel : hermes@concordia.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE | PUBLICATION |

| | |
|---|--|
| Nom, prénom | |
| Coordonnées complètes (domicile) | |
| Téléphone | |
| Courriel | |
| Niveau d'étude (baccalauréat, maîtrise, doctorat) | |
| Université | |
| Programme | |
| Titre du publication | |
| Nom de la revue avec comité de pairs | |
| Type de demande (traduction/rédaction/révision) | |
| Nom et signature du directeur/codirecteur de recherche | |
| Axe de recherche d'HERMES dans lequel s'inscrit le projet de recherche et brève justification (150 mots) | |

PROGRAMMATION DE RECHERCHE D'HERMES | 2023-27

AXE 1 – HYBRIDATION, TRANSFORMATION ET INNOVATION

Cet axe vise à analyser les structures des jeux, notamment les mécanismes d'hybridation dans les jeux d'argent numériques à travers les processus dynamiques et interactifs de *gamblification* et de *gamification* qui les caractérisent. Il examinera également l'expérience des joueurs, leurs trajectoires de jeu et les passages entre les types de jeux. Enfin, il visera à mieux comprendre le jeu comme espace temporel, de socialisation et d'expression de soi.

AXE 2 – ENCADREMENT, CONTEXTES ET MILIEUX DE VIE

Cet axe vise à analyser l'environnement social, économique et réglementaire dans lequel s'inscrivent les jeux d'argent numériques. Les projets en cours explorent la question de la marchandisation des jeux d'argent numériques, dont à travers l'étude de la régulation, de la promotion et de la publicité.

AXE 3 – PRATIQUE, INTERVENTION ET FORMATION

Cet axe vise à soutenir les milieux d'intervention via une approche de co-construction avec ses partenaires et collaborateurs pour développer des pratiques de prévention et d'intervention à l'avant-garde, basées sur des données probantes.

LISTE DES CHERCHEURS.SES D'HERMES

Nadine Blanchette-Martin, Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Sylvia Kairouz, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Magali Dufour, Université du Québec à Montréal (Département de psychologie)

Francine Ferland, Université Laval (École de psychologie), Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Martin French, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Andrée-Anne Légaré, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Eva Monson, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Adèle Morvannou, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Guyline Sarrazin, Travailleuse sociale, Direction des programmes santé mentale et dépendance, Centre de réadaptation en dépendance du CISSS de la Montérégie-Ouest, Service régional d'encadrement professionnel en dépendance

Annie-Claude Savard, Université Laval (École de travail social et de criminologie)

Valérie Van Mourik, CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal